

*Initiatives ministérielles*

fiscale, et il leur faut du temps pour faire la transition à ces subventions tenant lieu de taxes. Le gouvernement fédéral leur accordait les subventions tenant lieu de taxes presque comme un moyen d'effacer l'arriéré d'impôts que les gens n'avaient pas payés. Maintenant il s'est déchargé de cette responsabilité sur ces municipalités.

Par conséquent, maintenant, le gouvernement territorial doit rendre de plus en plus de comptes dans le cadre de la Loi sur la gestion des finances publiques puisqu'il assume de plus en plus de responsabilités en matière de fiscalité.

Il y a eu un certain nombre d'arrangements financiers. Le gouvernement des Territoires a eu recours à ce qu'on appelait, si je ne m'abuse, des sommes consenties en vertu du crédit 4 et il était tenu de faire une comptabilité très stricte. Prenons par exemple les services en langue française qui devaient être offerts dans les Territoires du Nord-Ouest. Cet arrangement devait être renouvelé tous les ans, un processus fort compliqué qui doit être revu.

En ce qui touche la Loi sur la gestion des finances publiques, pour assurer la prestation de services dans ces régions et faire en sorte que ces programmes satisfassent aux exigences prévues par la loi, il a fallu la semaine dernière modifier la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest parce que nous ne pouvions pas respecter les exigences sur la traduction de l'ensemble des lois et des règlements en application de la Loi sur les langues officielles. Il faut donc, je pense, adopter une façon de procéder qui soit plus pratique et plus raisonnable à la place du financement annuel. Ce qu'il faut, c'est un plan opérationnel pluriannuel en matière de financement des services en langue française.

Il y a en outre un autre problème. En 1984, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a reçu une subvention de 16 millions de dollars pour la création de services en langue française. En contrepartie, les langues autochtones ont elles aussi bénéficié de 16 millions de dollars. Il arrive que cet arrangement prend fin bientôt. Il faut le renouveler, les sommes non dépensées ont en fait été réaffectées et la période a expiré, car cet arrangement est devenu, en regard de la Loi sur la gestion des finances publiques, un modèle exceptionnel d'utilisation des fonds pour les langues autochtones et la façon dont les services ont été assurés. C'est un modèle dont le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial devraient être fiers.

Je dirais que c'est sans aucun doute quelque chose qui mérite l'investissement. Cela a mérité, je pense, tout l'argent que le gouvernement fédéral y a investi et cela a été géré avec beaucoup de sérieux. Il y a des gens qui sont venus évaluer le travail accompli, et je pense qu'il supportera l'épreuve du temps quant à son sérieux.

Ceci dit, j'ajouterais qu'il y a aussi plusieurs autres points, si vous me le permettez, monsieur le Président, dans le domaine des transports. Comme je l'ai indiqué, nous ne faisons plus partie du réseau de transports. J'ai entendu des bruits optimistes selon lesquels, au risque de devoir annuler les évacuations sanitaires à cause d'un manque de sécurité aérienne, le gouvernement devra peut-être réexaminer le budget de 35 000 \$ pour les communications. Je suis certaine que le gouvernement ne veut pas envisager d'attacher une valeur pécuniaire à la vie de mes électeurs et des habitants du Nord à qui on devrait donner la dignité et le droit de voyager en toute sécurité, en particulier quand, en fait, l'avion est le seul mode de transport.

L'autre point, je pense, concernant les communications porte sur le fait qu'un grand nombre des représentants de l'aviation commerciale ont très vivement regretté la suppression du programme de météorologie pour le Nord. Ce programme dirigé par Radio-Canada était extrêmement apprécié par de nombreux membres de l'aviation commerciale dans le Nord. Cela représentait 400 000 \$ et je dois dire que cet investissement était inestimable pour les gens qui devaient voyager et travailler dans les conditions les plus défavorables.

Cela dit, j'ajouterais, avant de terminer, que tout ce que le gouvernement fédéral pourra faire pour favoriser le tourisme, réduire les frais de transport et favoriser les petites entreprises devrait servir à maintenir la présence canadienne dans les régions septentrionales et à y accroître les investissements.

Le Canada est un pays nordique et il l'est de façon exemplaire au-delà du 60<sup>e</sup> parallèle. Dans cette perspective, le gouvernement doit continuer d'appuyer financièrement la stratégie des transports du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, relancer le programme météorologique du Nord, et investir aussi bien dans la sécurité aérienne que dans les initiatives de tourisme qui font vraiment du Canada un pays nordique. Voilà pourquoi je dis au reste du Canada et aux ministériels qu'il faut donner à tous les Canadiens et à toutes les régions du Canada des chances égales de participer pleinement à la vie de notre pays. Les régions du Nord ne doivent pas passer pour des parents pauvres, pour ce qui est de la Loi